VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

408-410 rue Carroll. Grande Bâtisse en briques à deux étages.

416 rue Carroll, Bâtisse en briques à deux étages.

514-516 rue Chartres, Bâtisse en briques à quatre étages, construite au nouveau Palais de Justice, d'un million de dollars. Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville, encoignure Liberté, Bâtisse en briques, à trois étages, louée à bail $1,500 par an, le bailli ayant dépensé pour les améliorations environ $3,000, lesquelles améliorations reviennent au propriétaire à l'expiration du dit bail.

135-37 rue N. Broad, près de Canal. Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Ford Broad, près Canal, Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

225 N. Franklin, occupé par une buvette à $900 par an, le bailli ayant dépensé $3,500 en améliorations, qui doivent revenir au propriétaire à l'expiration du bail.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal. Propriété venant d'être réparée.

125-179 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux Etages.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux etages, venant d'être réparée.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp. No 99,713—Cour Civile d District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E."

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 13 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 13 décembre 1912, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No. 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St. Louis, Toulouse et Vieille Levée, maintenant Decatur, commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St. Louis et mesurant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et du côté vers la rue St. Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là il se rétrécit vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et a une deuxième profondeur de quarante-deux pieds neuf pouces, et vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes d'largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les numéros municipaux 514-16 rue Chartres, consistant une bâtisse en briques à quatre étages, ayant magazin, passage pour voitures et environ vingt chambres.

No. 2—Une certaine portion de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, désignée par la lettre "C" de l'îlet borné par Levée, rue Liberté et Iberville, sur un croquis annexé et un certificat de voyer daté du 11 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député voyer de ville, selon le dit certificat de voyer la dite portion de terrain commence à une distance de 167 pieds 6 pouces de la rue Bienville et mesure à partir de ce point 28 pieds 5 pouces de façade à la rue Franklin, par une profondeur sur une ligne tirée vers la rue Bienville de 116 pieds 8 pouces et 4 lignes et une première profondeur sur le côté opposé de 80 pieds 3 pouces et 2 lignes, puis s'élargissant sur une ligne tirée vers la rue Iberville, 7 pieds 6 pouces, alors sur une seconde profondeur sur une ligne parallèle à la rue Iberville de 34 pieds 4 pouces et 6 lignes, jusqu'à la ligne de derrière, qui a 57 pieds 10 pouces et 1 ligne. Etant composée de la totalité du lot original No. 7 et de l'arrière portion des lots originaux Nos. 8 et 9.

La dite propriété est vendue sujette au bail expirant le 1er décembre 1913, à raison de soixante-quinze dollars par mois. La bâtisse ou améliorations sont connues comme le No 225 N. Franklin et occupées comme café.

No. 3—Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No. 361, borné par les rues Broad et Canal avenue et la rue Iberville, autrefois Douane, et la rue White, designé par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1896, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlinais, et A. S. à Gaudet, passé pardevant M. V. Déjan, notaire, le 24 décembre 1896, et devant être pris à un point de disance, trente-quatre pieds neuf fpouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville, autrefois Douane, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur la dite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No. 113, le plus près de la rue Iberville, autrfois Douane, et cent vingt-trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No. 15 vers l'avenue Canal; le dit lot "C" comprenant l'entière propriété connu comme vieilles serres, Nos. 16 et 16 1-2 rue ou avnue North Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux etages contenant environ 12 chambres de chaque côté.

No. 4—Deux certain lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, et désignée par les Nos. 16 et 17 sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un act passé devant Andrew Hero, Jr., notaire, le 4 octobre, 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No. seize, trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No. quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No. dix-sept, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No. seize et cent quare-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côte du lot No. dix-huit et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos. vight-et-un et vight-deux et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux etages façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égoute.

5. Une certaine parcelle de terrain ainst que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 230, borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril, 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente-neuf pieds un pouc et pas de lignes sur la rue Carroll, la même largeur en arrière sur une profondeur 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos. municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arriere de l'Hotel De Soto et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No. 6—Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril 1912, suivant le quel plan, ladite parcelle ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Carroll, même larger en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme numéro municipal 416 rue Carroll, consistent en une bâtisse simplt en briques à deux étages.

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

No. 7—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'îlet No. 129, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté e Iberville, suivant le devis et certificat d'arpentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No deux de cent sept pieds, de là il s'élargit à un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du font, laquelle ayant quarante-quatre pieds six pouces et trois lignes, lequel dit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberte, et est composé du tout du lot original No un et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent désignée par la lettre "B," dans le même district et îlet ttre "B," dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite, démontré sur l'arpentage ci-dessus pour référence. D'après lequal arpentage ladite portion de terre mesure trente-sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ellis, trente-sept pieds six pouces et Liberté, trente-sept pieds six pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante-quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de cent quarante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes. Ladite portion de terre étant composée de la portion du devant du lot original No. neuf et d'une portion du lot No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220-22-24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No. 9—Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Fremeaux, ingenieur civil, daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurent chacun quinze pieds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre ligne parallèles, et le lot G measure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet (maintenant Cleveland) par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en arrière pas une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la ci devant allée sur le côté du lot "G," et lesquelles dites allées sont communes à plusieurs lots les born ant.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 111-13-17 rue Sud Robertson, et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune ou dix-huit chambres en tout.

No. 10—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1896, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlinais, et A. S. à Gaudet, passé pardevant M. V. Déjan, notaire, le 24 décembre 1896, et devant être pris à un point de disance, trente-quatre pieds neuf fpouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville, autrefois Douane, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, rente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur la dite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No. 113, le plus près de la rue Iberville, autrfois Douane, et cent vingt-trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No. 15 vers l'avenue Canal; le dit lot "C" comprenant l'entiere propriété connu comme vieilles serres, Nos. 16 et 16 1-2 rue ou avnue North Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux etages contenant environ 12 chambres de chaque côté.

No. 11—Un certain lot de terrain ensemble avec les bâtisses en améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Cleveland, [autrefois Gasquet] Claiborne et Canal, et mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civile et voyer, daté du 1 décembre 1848, vingt-six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes paralleles, tout en mesure américaine, s'étendant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue R. Robertson, consistant d'une residence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option desdits acquéreurs, et la balance s'il y en a, en deux ans en billets des dits acquéreurs, portant date égales aver l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriete vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer au dessus et en plus de prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loyers ne devant appertenir aux acquéreurs qu'à partir de la date des actes de vente. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 010 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

A. W. DANZIGER,
E. M. COHN.
Avocats pour l'exécuteur.
15 déc—15 22 29—Jav 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
No 2021 rue Cadiz près Remparts.

COTTAGE ELEVE

Contenant Cinq ou Six Chambres dans un quartier qui s'enrichit rapidement.

SUR DEUX GRANDS TERRAINS

CLARENCE BERTELL, SR., ET AL., VS
SALVADOR C. BERTELL.
No 102,419—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER. C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 janvier, 1913, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et suivant un jugement rendu et la en cour siégeante le 27 novembre 1912, et signé en cour siegeante le 4 décembre 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lne, dans le carré No 499, borné par les rues Cad s, Jena, S. Rempart et Saratoga, désignés par les Nos 19 et 20 adjacent l'un l'autre et mesurant chacun 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Cadis sur une profondeur de 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant E. L. Weil, notaire, et pour les taxes de 1912. Un dépôt de 10 0,0 est requis au moment de l'adjudication.

Les Lautenschlaeger, avocat pour les demandeurs.
8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

VENTES A D'ENCAN.

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

La Porker-Blake Co., Ltd., vs Capdau-May Drug Company.

No 102,414—Cour Civile de District, Division A.

Absolument sans limite au dernier et plus haut enchérisseur.

Le stock entier de commerce de la Capdau-May Drug Company.

Consistant d'une Fontaine de soda de grande valeur, y compris comptoir en marbre, tabourets, verrerie et faïence, Caisse enregistreuse "National" (coûtant $500) 15 tables, 66 chaises, vitrines de valeur, installations et étagères en noyer circassien, le stock entier de drogues, médecines, parfumerie, accessoires et médecines patentées, registres de prescription, chandeliers de valeur à lumière électrique.

Un cheval et charrette, une automobile rue Dorgenois, entre les rues St-Philippe et Ursulines, etc., etc.

A l'encan, SAMEDI le 11 janvier 1913, à 11 heures A. M., sur les lieux au coin des rues Canal et Dauphine.

PAR STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.— vendra à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur en vertu d'un ordre de cesar signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-apre décrite, à savoir—

Le stock entier de drogues, installations, fontaine de soda, caisse enregistreuse, tables, chaises, etc., etc., suivant l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate absolument nécessaire.

STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs,
Arthur D Parker, Receveur.
W. L. Hughes, avocat du receveur.
31 déc—31—jan 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE JAMES MURPHY.
No 101,094—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Au Plus Haut Enchérisseur—Joli Cottage Double No 2608-10 Avenue Tulane entre Broad et Dorgenois.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 décembre 1912, et d'un autre ordre supplémentaire daté du 17 décembre 1912, signé par l'Hon. E. K. Skinner, remplaçant l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, ma nieant absent, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, y compris toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans l'îlet anciennement 49, maintenant 585, borné par l'avenue Tulane (anciennement rue Commune), Brosd, Gravier et Dorgenois. Le dit lot étant désigné par le No 3 sur un plan de subdivision du dit îlet, en 44 lots, par P. N. D'Hémécourt, D. C. S., daté du 10 juillet 1890, annexé pour référence à un acte de dépôt passé devant N. E. Trist, notaire, le 28 octobre 1891, et mesurant, selon le dit plan, 31 pieds de face à l'avenue Tulane par 122 pieds 3 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage double de 4 chambres et hangar de chaque côté.

Termes—Comptant. Dix pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication, le solde payable au moment du passage de l'acte de vente devant Arthur Landry, notaire. Les loyers et les revenus reviendront à l'acquéreur de la date de l'acte de vente. L'acquéreur assumera en sus du prix d'achat les taxes de ville et d'Etat revisables pour l'année 1913. L'acquéreur payera le coût des certificats des Cours de Circuit et de District des Etats-Unis, ceux du bureau des aliénations et d'hypothèques de la Nouvelle-Orléans, ainsi que ceux des receveurs des taxes d'Etat et de la ville de la Nouvelle-Orléans.

STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.
Col. Jno P. Sullivan, E. M. Heath, avocats.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD
No 3,216—Vingt-troisième Cour de District Judiciaire, Paroisse Ste-Marie.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 21 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 16 décembre 1912, de l'Hon. Thos M. Milling, juge de la dite Cour, dans l'affaire aux intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, designé par le No 3701 rue Iberville; dans le Second District de cette ville, de l'îlet borné par les rues Iberville, Bienville, Télemaque et Cortes et mesurant plus ou moins 25 pieds de face à la rue Iberville sur 92 pieds de profondeur et de façade sur la rue Télémaque.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra payer les actes de 1913 en plus et au dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant H. G. Bloch, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
21 déc—21 23 29—jan 5 12 19 21

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.
BON PLACEMENT.
JOLI COTTAGE SIMPLE,
No 1214 rue Burdette.

SUCCESSION DE HENRY CLAY FOSTER.
No 100,859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K Skinner, juge de la dite Cour, Division C, daté du 20 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington) Oak (autrefois Quatrième) et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un gentil cottage simple connu comme No 1214 rue Burdette et bien entouré de résidences modernes.

Conditions, comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1913. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Félix Berbet, avocat.
22 déc—22 29 jan 5 12 19 23

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la Liquidation de la Central Stores, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,899—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Collins, Henry Gumbel et Lester Gumbel, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Morris M. Lemann, avocats.
3 janv—3 7 12

VENTES A L'ENCAN,

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage double en bois, No 321 rue Diana, Alger.

Rue pavée, une ligne de cars électriques au coin.

Succession de Mme Frances McCarter, veuve de Jesse Carr.
No 72,733—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL. W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet.— JEUDI, le 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 décembre 1912, de l'Hon. E. K Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois No 321 rue Diana, contenant quatre chambres, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 186, borné par les rues Diana, Tèche, De Armas et l'avenue Brooklyn, et mesurant 32 pieds de face à la rue Diana sur 159 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et désigné sur les rôles d'assessements de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 6.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1913 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Vingt pour cent en argent sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente par devant A. Brian, notaire public, aux frais de l'acquereur.
C. C. Friedrichs, avocat.
22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

N. J. Clesi.

VENTE DE PARTAGE.
COTTAGE SIMPLE, No 1914 RUE JENA,
Succession d'Alexis Perisse.
No 100,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR N. J. CLESI, encanteur, bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, signé le 27 novembre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies, servitudes, privileges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dryades, Kempart, Cad s et Jena, désignés comme lots Nos onze et douze sur un plan dressé par George De Armas, voyer, daté le 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un autre acte passé devant B. Ory, notaire, le 23 décembre 1902; lesdits terrains, d'après ledit plan, étant situés à une distance de 120' du coin des rues Dryades et Jena et de trente pieds du coin des rues Jena et Rempart, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 150 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple avant 3 chambres etc, et connu comme 1914 rue Jena.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en 1 et 2 ans, 8 0|0 d'intérêt par an garantis par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication, doit payer l'acte de vente devant Gus A. Lambias, notaire, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Loys Charbonnet, avocat.
8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCE JUDICIAIRE.
No 3301 RUE BARONNE, COIN DE LA RUE TOLEDANO,

Une Bâtisse de Commerce à 1 Etage, Contenant Magasin et Environ Sept Chambres. Aussi le lot à ajacent.

Emma Bruns et als vs Léon H. Bruns et als. No 102,323—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—JEUDI le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 novembre 1912 et signé le 20 novembre 1912 par l'Honorable George H. Théard, juge de la CourCivile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situés dans le 8 xième District de cette ville, dans l'îlet No 465, borné par les rues Baronne, Dryades, Toledano et l'avenue Louisiana, désignés par les lettres A et B, sur un plan de Adloe Orr annexé à un acte passé devant Carl Converse Friedrichs, notaire, le 4 juin 1912. Ledit lot A forme le coin des rues Toledano et Baronne et mesure quarante deux pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds. Lot B mesure cinquante deux pieds sept pouces de façade à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt dix pieds et joint le lot A audit lot B il y a une extension d'un pied cinq pouces laquelle forme une partie du lot C. Cette portion de terrain a été transférée à Mme Mary Schaub, veuve de Louis Baber, suivant acte passé devant C. C. Friedrichs notaire, en date du 4 juin 1912. Ladite parcelle de terrain un pied cinq pouces sont parallèlement avec le lot B et joint ledit lot B.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du montant du prix de la vente devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Carl P. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acheteur.
Harold L. Moise, avocat
8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant les Numéros municipaux 2909, 2911, 2913 et 2915 rue Magnolia (dans l'îlet des rues Sixième, Clara, Septième et Toledano.

Ragnvald B. Rordam vs Lena Nuccio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 102,669—Suivant un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les lettres C et D, de l'îlet No 348, borné par les rues Magnolia, Sixième, Clara, Septième et Toledano, sur un croquis et certificat de voyer daté le 1er juillet 1908, signé par D. E. Seghers et Fils, voyers, annexé à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 14 septembre 1908. D'après lequel croquis lesdits terrains ou parcelle de terre sont ad'acents et mesure chacun à savoir: Terrain "C," vingt-huit pieds et deux lignes de face à la rue Magnolia vingt-huit pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond; et terrain "D," vingt huit pieds cinq pouces et quatre lignes sur la rue Magnolia, vingt-huit pieds et deux lignes de largeur dans le fond; les deux des dits terrains sur une profondeur de soixante pieds et pouces et une ligne. Terrain "D" étant le plus près et s'étendant à une distance de cinquante-trois pieds cinq pouces et six lignes de l'encoignure des rues Magnolia et Sixième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Mc Closkey & Benedict, avocats pour le demandeur.
28 déc—28—jan 3 10 17 24 30

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.—No 102,750.
SUCCESSION DE SAMUEL H. ST. MARTIN.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Samuel H. St. Martin, ledit ordre daté et signé le 27 décembre 1912, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrai en vente à l'enchère publique, à 11 heures A. M. le JEUDI, 16 janvier 1913, sur les lieux 1621 avenue de l'Esplanade, la propriété mobilière suivante, à savoir—

Un lot de Meubles pour vestibule, salon, Salle à manger, Chambre à coucher, Cuisine et autres meubles assortis.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. Onorato, REAL ESTATE
Encanteur.
910 rue Gravier.
Messrs Guion, Lambremont et Hébert, avocats pour l'administratrice.
5 jan—5 21 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—No 102,750.
SUCCESSION DE SAMUEL H. ST. MARTIN.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Samuel H. St. Martin, dossier No 102,750 ledit ordre daté et signé le 27 décembre 1912, adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à 10 heures A. M., LUNDI, le 13 janvier 1913, sur les lieux 111 rue Decatur, la propriété mobilière, à savoir:

1. lot de cigares, cigarettes, pipes, tabac
2. Le bail de l'établissement No 111 rue Decatur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. Onorato, REAL ESTATE
Encanteur, 910 rue Gravier.

MM. Guion, Lambremont & Hébert, avocats pour l'administratrice.
1 janv—1 5 12 13

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de LOUIS J. RECHTIEN, No 102,283, Cour Civile de District, Division "E."

PROPRIETES DE VALEUR DU TROISIEME DISTRICT.

817-19 ALVAR, entre Dauphine et Bourgogne, Double Cottage.
806 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
822 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
3 TERRAINS sur BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 janvier 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1912 par l'Honorable Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

I. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, situé dans le Treizième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Alvar, Dauphine, Bourgogne et Barthélemy, désigné comme terrain No 5 de l'îlet No 242 sur un croquis et certificat de voyer daté le 27 mars 1911 et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911; d'après lequel dit croquis lesdits terrains sont adjacents et mesurent chacun trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles, terrain A étant plus près et étant situé à une distance de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes sur la rue Bourgogne et sont composés du tout des terrains Nos 3 et 4 et partie du terrain No 11 de l'îlet No 10.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le même district et îlet que la propriété ci-